

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830



Date de révision : 22/04/2016

Version 16.3

## SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Code produit : **933**

Nom du produit : **Iode N/10**

Numéro d'enregistrement REACH : Ce produit est un mélange - numéro d'enregistrement REACH : voir paragraphe 3

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillée

Utilisations identifiées : Réactif à usage laboratoire

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Laboratoires Dujardin-Salleron 37210 Noizay France Tél. +33 (0)2 47 25 58 25  
courriel : [info@dujardin-salleron.com](mailto:info@dujardin-salleron.com) - site : [www.dujardin-salleron.com](http://www.dujardin-salleron.com)

1.4 Numéro d'appel d'urgence INRS : +33 (0)1 45 42 59 59

## SECTION 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance/du mélange

#### Classification

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage

Ce mélange ne nécessite pas d'étiquetage conformément au règlement CE) N° 1272/2008.

### 2.3 Autres dangers

Aucun à notre connaissance dans des conditions normales d'utilisation.

## SECTION 3. Composition/informations sur les composants

Nature chimique : Solution aqueuse

3.1 Substance : non applicable

3.2 Mélange :

Composants considérés comme non dangereux étant donné les concentrations mises en œuvre

### Règlement (CE) N° 1272/2008

Nom Chimique (Concentration) :

Iodure de potassium ( $\geq 1,7\%$  -  $< 1,9\%$ )

N°CAS	N° CE	N° REACH	Classification
7681-11-0	231-659-4	01-2119966161-40-XXXX	Toxicité aiguë par voie orale, Catégorie 4, H302, Irritation cutanée, Catégorie 2, H315 Sensibilisation cutanée, Catégorie 1, H317 Irritation oculaire, catégorie 2, H319 Sensibilisation respiratoire, Catégorie1, H334 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie3 : irritation des voies respiratoires, H335
<i>Iode (<math>\geq 1,2\%</math> - <math>&lt; 1,4\%</math>)</i>			
N°CAS	N° CE	N° REACH	Classification
7553-56-2	231-442-4	01-2119485285-30-XXXX	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4, H302 Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 4, H312 Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 2, H315 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2, H319

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 933

Nom du produit : Iode N/10

V 16.3



Iode ( $\geq 1,2\%$ - $< 1,4\%$ ) (suite et fin)			
N°CAS	N° CE	N° REACH	Classification
7553-56-2	231-442-4	01-2119485285-30-XXXX	Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 4, H332 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique : irritation des voies respiratoires, Catégorie 3, H335 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée, Catégorie 1, H372 Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H400
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnés dans ce chapitre, voir section 16			
<b>SECTION 4. Premiers secours</b>			
<b>4.1 Description des premiers secours</b>			
En cas d'inhalation : Faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin pour plus de sécurité. En cas de contact avec la peau : Enlever les vêtements souillés, imprégnés et laver abondamment la peau à l'eau et au savon. En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau courante en maintenant les paupières écartées. Si les troubles persistent, consulter un ophtalmologiste. En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau, administrer du charbon médical activé et consulter un médecin.			
<b>4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>			
Pas d'information disponible.			
<b>4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</b>			
Pas d'information disponible.			
<b>SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie</b>			
<b>5.1 Moyens d'extinction</b>			
<i>Moyens d'extinction appropriés</i> Eau pulvérisée, poudre, mousse, dioxyde de carbone. <i>Moyens d'extinction inappropriés</i> Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour ce mélange.			
<b>5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</b>			
Non combustible. En cas d'incendie à proximité, risque de formation de vapeurs dangereuses (dégagement d'acide iodhydrique).			
<b>5.3 Conseils aux pompiers</b>			
<i>Équipement de protection spécial pour les pompiers</i> Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.			
<b>5.4 Information supplémentaire</b>			
Refroidir les récipients en danger avec de l'eau pulvérisée			
<b>SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle</b>			
<b>6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b>			
Conseil pour les non-secouristes. Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence. Conseil pour les secouristes: Equipement de protection, voir section 8.			
<b>6.2 Protection pour la protection de l'environnement</b>			
Ne pas rejeter les résidus à l'égout, ni dans le milieu naturel.			
<b>6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>			
Obturer les siphons. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Assurer une ventilation suffisante.			

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 933

Nom du produit : Iode N/10

V 16.3



Ne jamais remettre de la matière déversée dans les récipients d'origine en vue d'un recyclage. Ramasser avec un matériau absorbant et neutralisant par exemple le Trivorex® (PREVOR). Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés. Collecter dans des récipients en verre ou en polyéthylène (PE), fermés.

## 6.4 Indications diverses

Éliminer immédiatement les quantités renversées.

## SECTION 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mises en garde de l'étiquette.

Éviter d'inhaler le mélange.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage : + 5°C à +30°C

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé, à l'abri de la lumière. Protéger contre le gel

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

## SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Composant avec valeurs limites d'exposition professionnelle

*Iode (7553-56-2)*

Base	Valeur	Valeurs limites seuil	Remarques
FVL	Valeur Limite Court Terme	0,1 ppm 1 mg/m <sup>3</sup>	Limite indicative

#### Dose dérivée sans effet (DNEL)

*Iode (7553-56-2)*

DL50	Effets systémiques	par voie orale	1400 mg/kg (rat)
DNEL travailleur, court terme	Effets locaux	par inhalation	(96 h) 0,12-0,16 mg/m <sup>3</sup> (poisson)
LCL0	Effets locaux	par inhalation	1,4 mg/L (rat)
<i>Iodure de potassium (7681-11-0)</i>			
DL50	Effets systémiques	par voie orale	> 2000 mg/kg (rat)
TDL0	Effets systémiques	non précisée	2700 mg/kg (femme enceinte de 1-13 semaines) (téatogénicité)
DNEL consommateurs, long terme	Effets systémiques	par voie dermique	1862 mg/kg (souris)
		par voie intraveineuse	167 mg/kg (rat)

#### Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent satisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection individuel.

Voir section 7.1.

#### Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Se laver les mains et le visage après le travail.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 933

Nom du produit : Iode N/10

V 16.3



## *Protection des yeux/du visage*

Lunettes de sécurité à protection intégrale

## *Protection des mains*

Porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE. Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

en cas de contact total :	Matière des gants :	Caoutchouc nitrile
	Épaisseur du gant :	0,11 mm
	Temps de pénétration :	> 480 min

En cas de contact par éclaboussures	Matière des gants :	Caoutchouc nitrile
	Épaisseur du gant :	0,11 mm
	Temps de pénétration :	> 480 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374.

## *Protection corporelle*

Porter un vêtement de protection pour produits chimiques approprié, pourvu d'un marquage CE.

## *Protection respiratoire*

Une protection respiratoire est nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols

Type de filtre recommandé : B2-P2

L'entreprise doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

## **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Ne pas jeter les résidus à l'égout, ni dans le milieu naturel.

## **SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme	liquide
Couleur	brun foncé
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	aucune donnée disponible
pH	aucune donnée disponible
Point de fusion	aucune donnée disponible
Point d'ébullition	aucune donnée disponible
Point éclair	aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	non inflammable
Limite d'explosivité, inférieure	non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	non applicable
Pression de vapeur	aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative	aucune donnée disponible
Densité relative	1,1 g/cm <sup>3</sup> (20°C)
Hydrosolubilité	soluble à 20°C
Coefficient de partage n- octanol/eau	aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	aucune donnée disponible
Température de décomposition	aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	aucune donnée disponible
Propriétés explosives	non classé parmi les explosifs
Propriétés comburantes	non applicable



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 933

Nom du produit : Iode N/10

V 16.3



## Composants

### Iode

*Toxicité aiguë par voie orale*

DL50 rat: 14.000 mg/kg (RTECS)

Symptômes : gout métallique, diarrhée sanglante, collapsus.

*Toxicité aiguë par inhalation*

Symptômes: faibles irritations des muqueuses, irritations des voies respiratoires.

*Toxicité aiguë par voie cutanée*

Résorption.

*Irritation de la peau*

Conséquences possibles: irritation légère, dermatite.

*Irritation des yeux*

Conséquences possibles: irritation légère.

*Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique*

La substance est classée H335 (irritation des voies respiratoires).

*Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée*

La substance est classée H372 (risques d'effets graves à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée).

*Danger par aspiration*

Les critères de classification ne sont pas remplis concernant les données disponibles.

*Information supplémentaire*

Effets systémiques: En cas d'ingestion: fièvre.

Intoxication chronique: problèmes de peau, réactions allergiques, rhinite, conjonctivite, bronchite, asthme.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

### Iodure de potassium

*Toxicité aiguë par voie orale*

DL50 rat: 2779 mg/kg (Lit.).

*Toxicité aiguë par voie cutanée*

Absorption

Résultat : irritation

*Irritation des yeux*

Lapin

Résultat : irritation légère (HSDB).

*Mutagénicité sur les cellules germinales*

*Génotoxicité in vitro*

Test de Ames

Salmonella typhimurium

Résultat : négatif (Lit.).

*Cancérogénicité*

Aucune donnée disponible.

*Toxicité pour la reproduction*

Aucune donnée disponible.

*Tératogénicité*

Aucune donnée disponible.

*Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique*

La substance est classée H335 (irritation des voies respiratoires).

*Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée*

La substance est classée H334 (peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation) et H335 (irritation des voies respiratoires).

*Sensibilisation respiratoire ou cutanée*

Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

## SECTION 12. Informations écologiques

### Mélange

#### 12.1 Écotoxicité

*Toxicité aiguë à court terme pour le poisson*

CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

*Toxicité chronique à long terme pour le poisson*

CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

*Toxicité aiguë à court terme pour la daphnie*

CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

*Toxicité chronique à long terme pour la daphnie*

CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 933

Nom du produit : Iode N/10

V 16.3



*Toxicité aiguë à court terme pour les algues*

*CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition*

Aucune donnée disponible

*Toxicité chronique à long terme pour les algues*

*CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition*

Aucune donnée disponible

## 12.2 Persistance et dégradabilité – Biodégradabilité

Aucune donnée disponible

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

## 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible

## 12.6 Autres effets néfastes

Le mélange est considéré comme toxique pour les organismes aquatiques

*Information écologique supplémentaire*

Tout déversement dans l'environnement doit être évité

## Composants

### **Iode**

*Toxicité pour le poisson*

CL50 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): 0,53 mg/l; 96 h (ECOTOX Database).

*Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques*

CE50 Daphnia magna: 0,33 mg/l; 48 h (ECOTOX Database).

*Persistance et dégradabilité*

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

*Potentiel de bioaccumulation*

Coefficient de partage n-octanol/eau: log Pow: 2,49 (expérimental) (bibliographie)

Une bioaccumulation n'est pas à prévoir.

*Mobilité dans le sol*

Aucune donnée disponible.

*Résultats des évaluations PBT et vPvB*

Aucune donnée disponible.

*Autres effets néfastes*

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

### **Iodure de potassium**

*Toxicité pour le poisson*

CL50 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): 8.960 mg/l; 96 h (ECOTOX Database).

*Persistance et dégradabilité*

Aucune donnée disponible.

*Potentiel de bioaccumulation*

Aucune donnée disponible.

*Mobilité dans le sol*

Aucune donnée disponible.

*Résultats des évaluations PBT et vPvB.*

Aucune donnée disponible.

*Autres effets néfastes*

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

## SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

### *Méthodes de traitement des déchets*

Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

## SECTION 14. Informations relatives au transport

### **Transport par route (ADR/RID)**

14.1 - 14.6

Ce mélange n'est pas soumis aux réglementations pour le transport routier, compte tenu de la concentration des composants

### **Transport aérien (IATA)**

14.1 - 14.6

Ce mélange n'est pas soumis aux réglementations pour le transport aérien, compte tenu de la concentration des composants

### **Transport maritime (IMDG)**

14.1 - 14.6

Ce mélange n'est pas soumis aux réglementations pour le transport maritime, compte tenu de la concentration des composants

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 933

Nom du produit : Iode N/10

V 16.3



**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC**  
Sans rapport

## SECTION 15. Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe risque aquatique (WGK) WGK 1 (peu dangereux pour l'eau)

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail et la directive 92/85/CEE au sujet de la sécurité et de la santé des femmes enceintes au travail

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au dessus de la limite réglementaire (> 0.1 % (M/M) Règlement CE N° 1907/2006 (REACH), Article 57).

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

## SECTION 16. Autres informations

### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H372 Risques avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

### Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

### Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

*Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.*